



CCI FRANCE

Grande consultation des entrepreneurs

BILAN 2018

ÉCONOMIE : PUISQU'ILS LA FONT,
ILS ONT LEUR MOT À DIRE

Janvier 2019

ÉDITO

CCI France, pour la quatrième année consécutive, a mis en place en partenariat avec OpinionWay un dispositif d'écoute dédié aux chefs d'entreprise français. Notre ambition : mesurer l'évolution du moral et des perceptions des entrepreneurs français, à la fois sur le long terme, mais aussi en réaction à l'actualité au fil des mois. En 2018, 11 vagues d'enquêtes ont été menées (1 par mois, à l'exception du mois d'août) pour poursuivre cet objectif.

Souvenons-nous du contexte qui était celui de la fin de l'année 2017 : une nette embellie des indicateurs de moral des chefs d'entreprise, avec de forts espoirs dans la présidence d'Emmanuel Macron qui promettait de soutenir l'activité et le dynamisme des entreprises françaises. S'ajoutait à ces promesses le contexte d'une croissance économique plus forte que prévue, permettant de nourrir cette perspective de redynamisation de l'économie et de retour à la confiance des entrepreneurs.

On attendait alors de l'année 2018 la confirmation d'un retour d'une croissance forte, permettant notamment au Gouvernement de mettre en œuvre son plan d'action et aux entrepreneurs d'être plus confiants dans l'avenir, mais aussi plus audacieux en termes d'investissement et de création d'emplois. La tendance était à l'optimisme et l'impatience était latente face à cette nouvelle année qui s'annonçait comme tout à fait particulière.

Or 2018 a bien été une année très particulière quant à l'évolution de l'état d'esprit des entrepreneurs français, mais pas exactement comme on l'attendait.

Cette année 2018 a été ponctuée par :

- Des prévisions de croissance revues à la baisse à deux reprises pendant l'année ;
- Dans le même temps l'administration Trump affolait les marchés par l'annonce de mesures protectionnistes, alors même qu'en Europe l'incertitude demeurait sur l'impact du Brexit ;
- En France, le Gouvernement a traversé deux mouvements sociaux d'envergure : les grèves SNCF d'abord puis le mouvement des Gilets Jaunes dont l'impact pour les entreprises françaises n'est pas anodin à plusieurs titres ;
- Cette actualité chargée a parasité les annonces gouvernementales et notamment le projet de loi PACTE qui vise pourtant à transformer les entreprises françaises et redynamiser les PME.

Finalement, 2018 s'est autant démarquée par des records d'optimisme pour l'avenir que par des décrochages spectaculaires des projections des chefs d'entreprise et de la confiance. L'année s'est terminée dans un contexte très dégradé et de forte incertitude sur l'impact et l'avenir du mouvement des Gilets Jaunes.

Puisse 2019 réussir à ré-inverser la tendance et à aider les chefs d'entreprise à retrouver confiance.

SYNTHÈSE

CCI France a mis en place, depuis 2015, une grande consultation des entrepreneurs ayant pour ambition de mesurer l'évolution du moral et des opinions des chefs d'entreprise français. Depuis 2016, elle prend la forme d'un baromètre mensuel confié à OpinionWay, mêlant des questions barométriques et des questions d'actualité.

Les principaux enseignements de cette année 2018 s'agissant de l'état d'esprit des chefs d'entreprise sont :

- Des records d'optimisme des entrepreneurs sont atteints en début d'année, qui vont d'abord donner le sentiment de durer, puis qui décrocheront en fin d'année,
- Les annonces gouvernementales vont bénéficier d'une approbation quasi systématique, mais qui va plus se révéler comme un soutien de principe, avec finalement une notoriété relative de plusieurs mesures et une conviction fragile sur leur capacité réelle à faire bouger les choses,
- Derrière les mouvements d'ensemble, un creusement de certains écarts entre grandes et petites entreprises, mais aussi entre secteurs d'activité va apparaître,
- Avec malgré tout, au final, des indicateurs de moral qui restent plus positifs qu'ils ne l'ont été ces trois dernières années, signe que la dimension quelque peu chaotique de l'année 2018 n'empêche pas les chefs d'entreprise de conserver des signes d'espoir.

L'indicateur d'optimisme des chefs d'entreprise a atteint des records à la fois positifs et négatifs sur l'année 2018

L'indicateur d'optimisme des chefs d'entreprise prend en compte à la fois les questions de confiance à l'égard de l'évolution de l'économie et l'appréciation de la situation actuelle (est-ce que « c'était mieux hier », « c'est très bien en ce moment », ou « ce sera mieux demain »). Cet indicateur d'optimisme était remonté à la fin de l'année 2017 donnant le sentiment d'un **climat de confiance et de satisfaction des entrepreneurs dans les premiers mois qui ont suivi l'accession d'Emmanuel Macron au pouvoir** et dans un contexte de perspective positive de croissance pour 2018. Il a continué de progresser dans les premiers mois de l'année et a connu une **hausse spectaculaire au début du second trimestre 2018, atteignant son plus haut niveau depuis février 2015 au mois d'avril 2018** (indice à +142, alors qu'il se situait jusqu'alors entre +96 et +130). Tous les indicateurs étaient alors au vert puisque 83% des chefs d'entreprise se disaient confiants pour leur entreprise dans les 12 mois à venir ; 75% l'étaient aussi pour l'économie française et 69% pour l'économie mondiale.

Cet indice d'optimisme a ensuite décroché au mois de mai 2018, avec une chute des projections dans l'avenir de l'économie mondiale et française, même si elles restaient majoritairement positives (58% se disaient confiants pour l'économie mondiale et 55% pour l'économie française). **Le contexte apparaissait en effet peu propice à l'optimisme** : annonce de mesures protectionnistes de Donald Trump faisant peser un risque sur les exportations européennes d'acier et d'aluminium, révision à la baisse des prévisions de croissance française, hausse du chômage et mouvement de grève à la SNCF.

Après une légère remontée jusqu'à l'été, la rentrée de septembre est marquée par un nouveau vrai décrochage avec cette fois-ci des projections qui deviennent négatives (seuls 38% des chefs d'entreprise sont alors confiants pour l'économie mondiale et 36% pour l'économie française). L'accroissement des tensions internationales, notamment commerciales sous l'impulsion de l'administration Trump, semblent à nouveau avoir pesé sur les perspectives des entreprises.

Une nette remontée des perspectives au mois d'octobre donne le sentiment que la confiance des chefs d'entreprise est revenue (82% ont confiance dans les perspectives pour leur entreprise dans les 12 prochains mois, 57% sont confiants pour l'économie mondiale et 54% pour l'économie française). **Mais en novembre intervient un nouveau décrochage, plus spectaculaire encore qu'aux mois de mai et septembre et la situation s'aggrave en décembre pour finir avec un indice d'optimisme au plus bas depuis février 2015** et des projections économiques désormais sombres (31% sont confiants dans l'évolution de l'économie mondiale et 23% seulement pour l'économie française). Cette fois, c'est davantage la crise des Gilets Jaunes qui semble marquer les esprits des entrepreneurs français, qui craignent d'ailleurs qu'elle ait un fort impact sur l'attractivité de la France : 70% pensent qu'elle aura des conséquences importantes, dont 19% « très importantes ».

Cette année a donc été quelque peu chaotique en termes de variations de l'indice d'optimisme des chefs d'entreprise, mais il est intéressant de noter qu'une forme de logique s'est inversée entre le début et la fin d'année selon la taille des entreprises. Si les TPE étaient autant, voire plus optimistes que les entreprises de 10 salariés ou plus entre les mois de janvier et juillet 2018, les décrochages ont été plus vifs par la suite et l'indice d'optimisme est à la fin de l'année nettement inférieur (+83) à celui des entreprises de 10 salariés et plus (+93).

L'état d'esprit des entrepreneurs a connu des mouvements brusques pendant l'année, mais reste globalement plus positif que sur les trois dernières années

Le moral et l'état d'esprit des entrepreneurs français depuis l'accession d'Emmanuel Macron au pouvoir témoignent de variations très nettes d'un mois à l'autre, alors que les indicateurs de confiance et de projections dans l'avenir ont connu des évolutions plus mesurées, voire lissées, entre février 2015 et avril 2017. Mais on remarque aussi que malgré ces fortes variations, les niveaux de satisfaction et de confiance des entrepreneurs sont globalement plus positifs que ces trois dernières années.

Un sentiment que « c'était mieux avant » désormais en retrait

Amenés à évaluer la situation actuelle, les chefs d'entreprise français estiment en majorité, et ce depuis le mois d'octobre 2017, que « c'est très bien en ce moment ». Si ce sentiment a connu des variations (entre 44% et 56%), il est resté majoritaire sur toute la période. Le sentiment que « c'était mieux hier », bien qu'ayant progressé entre janvier et décembre 2018 (de 25% à 36%), est donc resté en retrait, et nettement moins marqué qu'entre 2015 et 2017 où il dominait (dépassant régulièrement les 40%).

En nuances, on peut noter que :

- S'il est majoritaire quelle que soit la taille de l'entreprise, le sentiment que « c'est très

bien en ce moment » est plus marqué au sein des entreprises de 10 salariés et plus qu'au sein des TPE, qui ont plus tendance que la moyenne à dire que « c'était mieux hier » ;

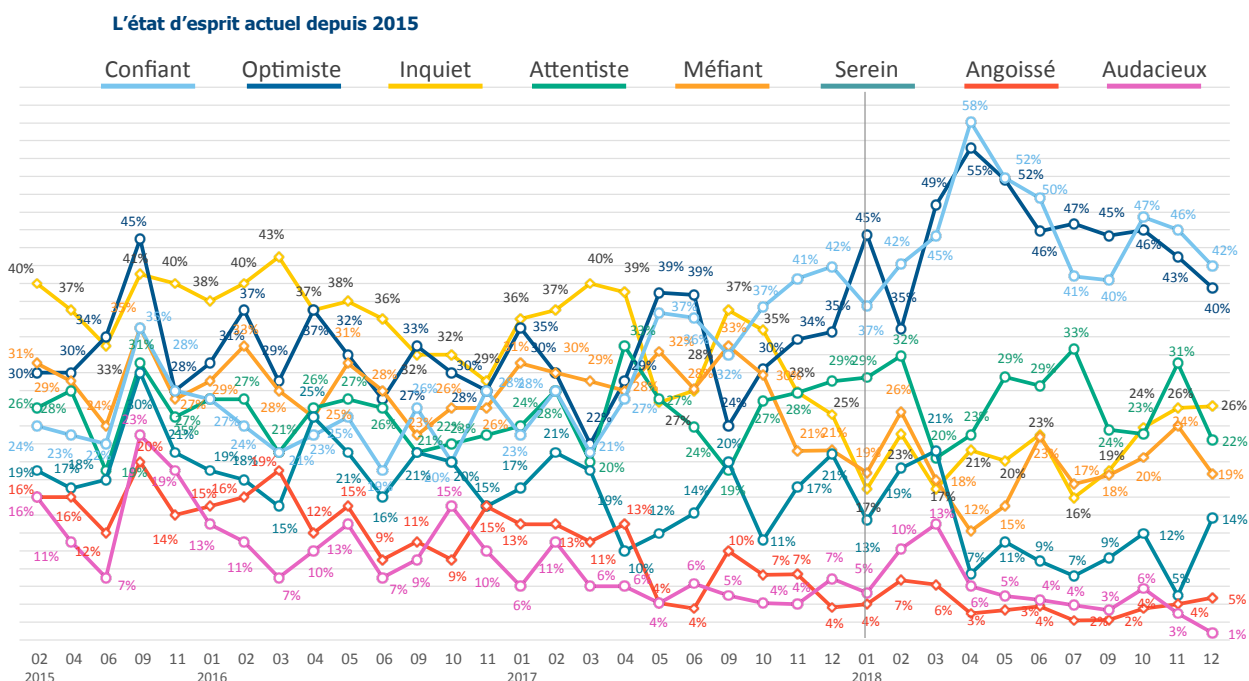
- D'importantes variations ont été mesurées sur cet indicateur selon les mois dans les secteurs de l'industrie et du commerce, alors que les résultats sont plus stables dans les secteurs de la construction et des services.

Une confiance et un optimisme comme sentiments majoritaires des chefs d'entreprise détrônant l'inquiétude

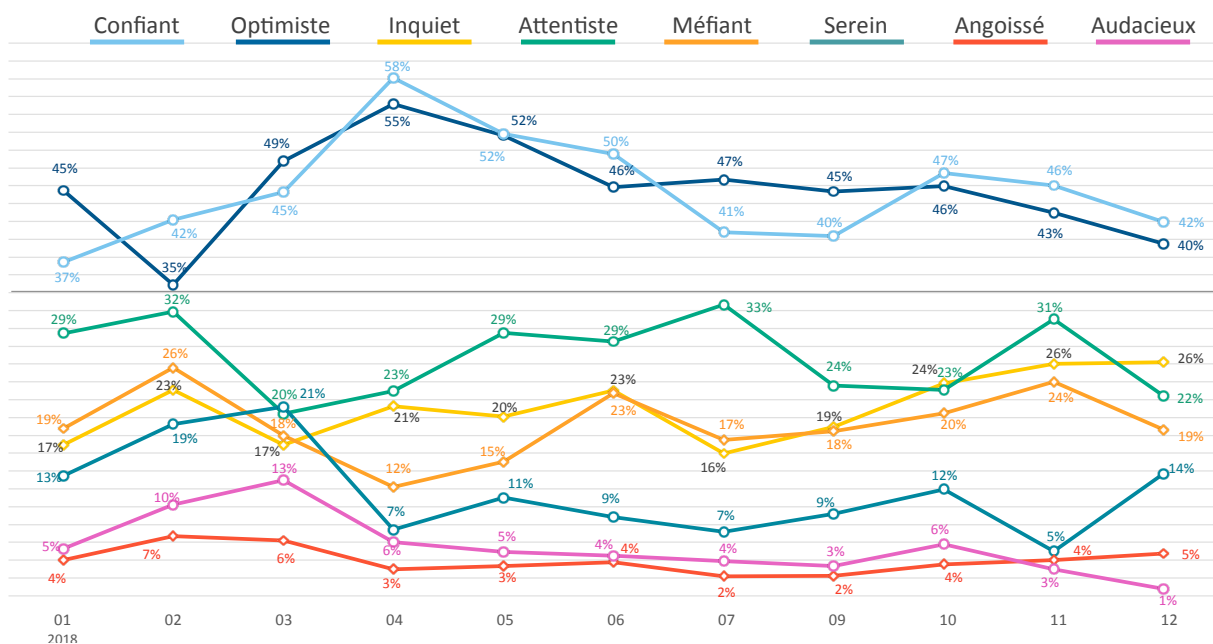
La confiance et l'optimisme sont les deux sentiments principalement évoqués par les chefs d'entreprise amenés à exprimer leur état d'esprit actuel, alors que l'inquiétude dominait entre février 2015 et avril 2017. Malgré d'importantes variations sur l'année 2018, ces deux sentiments vont atteindre des niveaux jamais égalés jusqu'alors.

Cette confiance et cet optimisme ont fortement progressé jusqu'au mois d'avril 2018 (58% des chefs citaient prioritairement la confiance pour décrire leur état d'esprit et 55% l'optimisme), pour redescendre par la suite. Mais au mois de décembre 2018, 42% des entrepreneurs se disaient encore confiants et 40% optimistes, soit des niveaux supérieurs aux scores enregistrés ces trois dernières années.

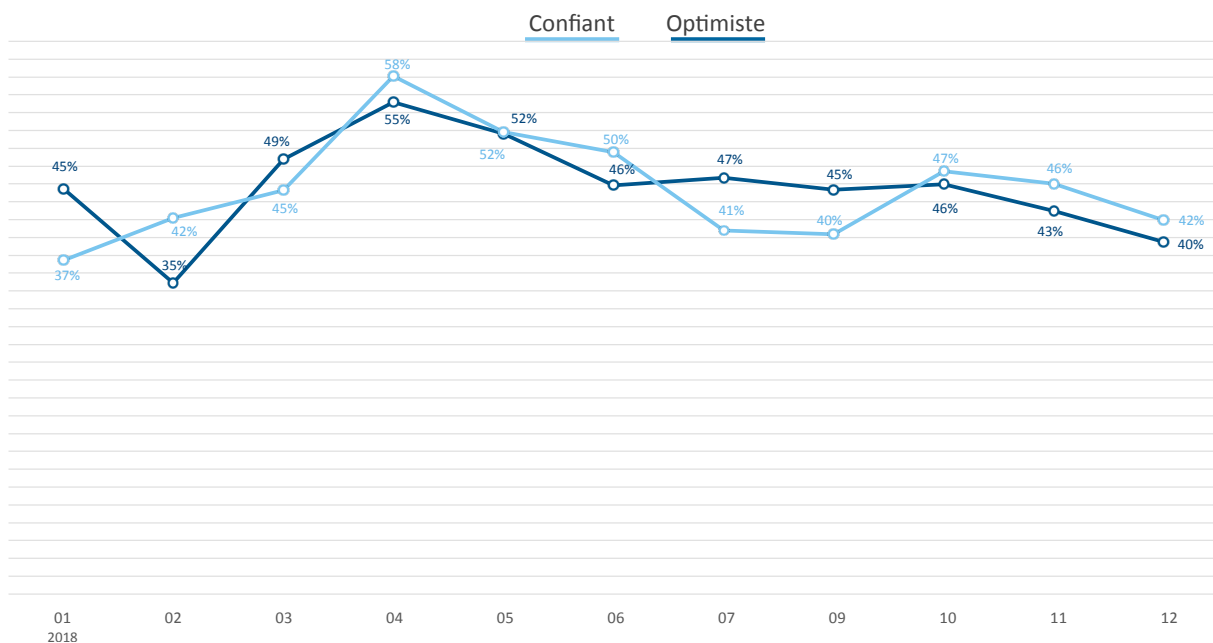
Derrière la confiance et l'optimisme, c'est **l'attentisme** qui a le plus caractérisé l'état d'esprit des entrepreneurs pendant l'année (entre 20% et 33% de citations), même si au mois de décembre, ce sentiment est détrôné par l'inquiétude (26% contre 22% d'attentisme). L'inquiétude, nettement plus en retrait cette année que les trois années précédentes, est en effet remontée en fin d'année dans le contexte de conflit des Gilets Jaunes et de moindre confiance accordée au Président de la République (28% en 2018).



L'évolution de l'état d'esprit en 2018



La confiance et l'optimisme dominant en 2018



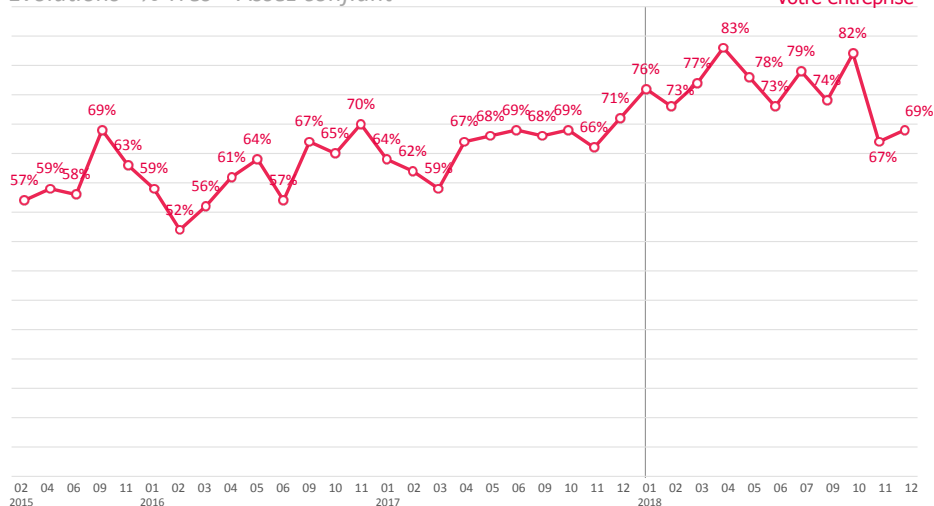
Une confiance pour l'avenir de sa propre entreprise qui résiste quand celle dans l'économie française et mondiale est en net retrait

La confiance des chefs d'entreprise français dans l'avenir de leur entreprise pour les 12 prochains mois a, elle aussi, atteint des records en 2018 (83% en avril et 82% en octobre). La fin d'année marque une dégradation de cet indicateur (comme de tous les autres), mais la confiance reste majoritairement positive (69% sont confiants pour leur entreprise dans les 12 prochains mois), alors que dans le même temps les perspectives envisagées par les chefs d'entreprise pour l'économie française et mondiale sont redevenues négatives (respectivement 23% et 31%), retrouvant leurs niveaux préalables à l'élection d'Emmanuel Macron.

La confiance dans son entreprise, concernant les perspectives des 12 prochains mois



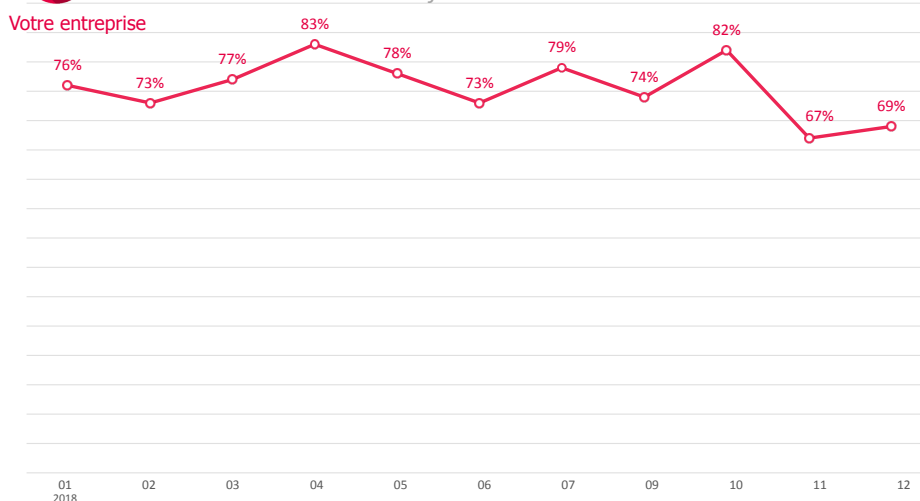
Évolutions - % Très + Assez confiant



La confiance dans son entreprise, au cours de l'année 2018, concernant les perspectives des 12 prochains mois

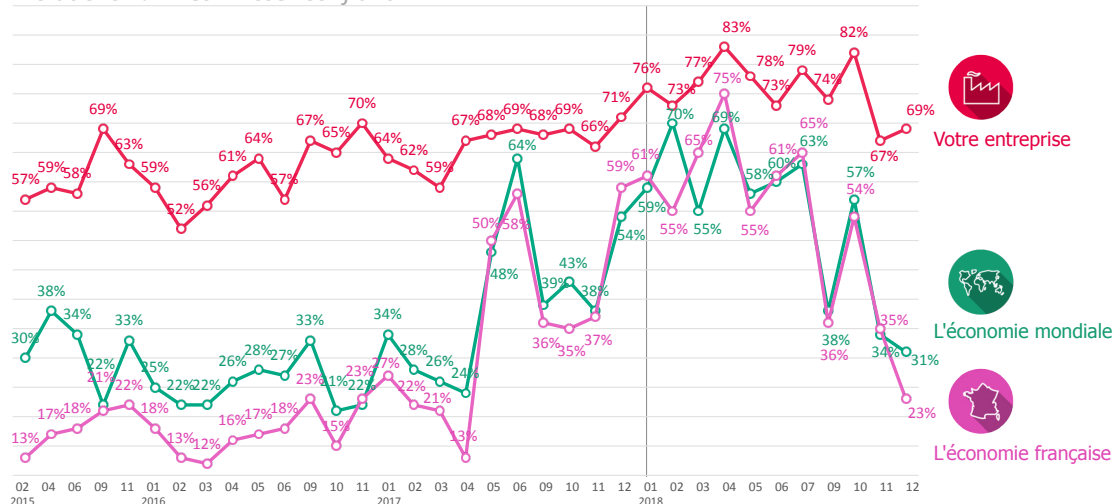


Évolutions - % Très + Assez confiant



La confiance concernant les perspectives des 12 prochains mois pour...

Évolutions - % Très + Assez confiant



Là encore, on retrouve des clivages entre entreprises, les TPE témoignant d'une confiance plus en retrait que les entreprises de 10 salariés et plus (68% pour 86% en décembre 2018), et que les secteurs de l'industrie et du commerce sont moins optimistes que ceux de la construction et des services.

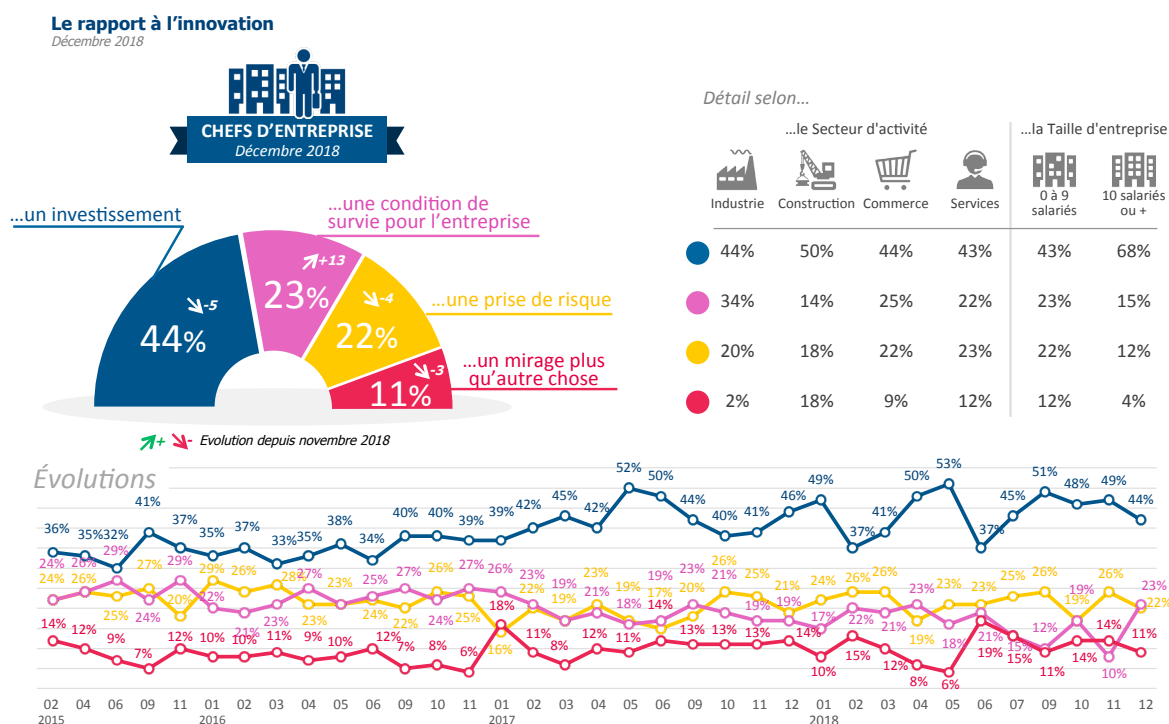
Des prévisions de maintien d'effectifs et d'embauches légèrement plus positives que par le passé

Tout au long de l'année, entre 92% et 97% des chefs d'entreprise interrogés estimaient que leur entreprise avait l'intention de maintenir son nombre de salariés dans les 12 prochains mois et entre 2% et 7% de l'augmenter. Les perspectives de réduction du nombre de salariés ont donc été très faibles (entre 0% et 1%), alors qu'elles étaient plus marquées entre 2015 et 2017 (entre 2% et 8%).

On note toutefois d'importantes nuances selon la taille de l'entreprise : si la perspective de recruter davantage de salariés a été forte au sein des entreprises de 10 salariés et plus (entre 17% et 31% selon les périodes de l'année), elle est restée très en retrait au sein des TPE (moins de 5%).

Un rapport plus ouvert à l'innovation

Le regard porté par les chefs d'entreprise sur l'innovation est clairement plus positif depuis l'élection d'Emmanuel Macron : la part de chefs d'entreprise voyant l'innovation comme un investissement est plus marquée que ces trois dernières années, même si là encore ce sentiment est plus partagé par les entreprises de 10 salariés et plus que par les TPE (68% contre 43% en décembre).



Tout au long de l'année, une adhésion de principe aux annonces gouvernementales, mais des interrogations sur les conditions de mise en œuvre et sur leur impact réel

Plusieurs annonces ont marqué l'année, dont la plus emblématique est le projet de loi PACTE présenté comme ayant pour ambition de proposer une transformation des entreprises et de relancer la croissance des PME par une logique de simplification des démarches. Il est intéressant alors de voir comment les chefs d'entreprise ont réagi à ces propositions et aux autres annonces censées faciliter la vie des entreprises françaises et dynamiser la croissance.

On constate que la plupart des mesures emportent une adhésion de principe de la part des chefs d'entreprise, mais que derrière cette apparente bonne nouvelle se cachent certains signes moins positifs pour le Gouvernement : une faible mémorisation de certaines annonces voulues comme emblématiques, un accueil clivé de certaines propositions selon la taille de l'entreprise ou le secteur d'activité, et surtout des doutes sur l'impact réel de certaines mesures sur la vie des entreprises françaises et leur dynamisme économique.

En début d'année : une adhésion à la rupture conventionnelle collective et un sentiment que la politique du Gouvernement sert la flexibilité des entreprises

En janvier 2018, 62% des chefs d'entreprise se disent favorables à la rupture conventionnelle collective quand seulement 50% des Français soutiennent cette idée. Par ailleurs 77% d'entre eux y voient un moyen permettant d'ajuster à court terme les effectifs d'une entreprise en fonction de son activité économique, 71% qu'il s'agit d'un mode de rupture du contrat moins contraignant qu'un plan de sauvegarde de l'emploi ou qu'un plan de départ volontaire et pour 66% d'un mode de rupture du contrat de travail moins traumatisant pour les salariés. Au final, en janvier 2018, 61% des entrepreneurs estiment que la politique économique du Gouvernement soutient la flexibilité des entreprises.

Quelques interrogations entourent ensuite la pertinence ou la facilité de mise en œuvre de plusieurs mesures comme la réforme du contrat d'apprentissage, la simplification du dispositif de soutien à l'exportation ou la mise en œuvre du logiciel sur les inégalités salariales

- **Les chefs d'entreprise se montrent plus circonspects sur un autre chantier du Gouvernement sur lequel ils ont été interrogés en février 2018 : la réforme du contrat d'apprentissage et notamment la procédure d'enregistrement des contrats.** 26% des chefs d'entreprise ont déjà eu recours à des contrats d'apprentissage et parmi eux, une majorité soutient le dispositif tel qu'il existe (86% jugent la procédure satisfaisante, 85% qu'elle apporte une sécurité juridique à l'employeur, et 80% qu'elle permet d'éviter de commettre des erreurs). Seuls 3% estiment qu'elle est inutile. Pour autant, 41% considèrent aussi qu'elle est trop complexe, opinion plus marquée chez les entreprises de moins de 10 salariés (43% contre 31% au sein des entreprises de 10 salariés et plus).

- **Amenés à s'exprimer sur la simplification du dispositif de soutien à l'exportation**, 17% seulement des chefs d'entreprise en ont entendu parler. Quand il leur est rappelé que cette simplification passera par un guichet unique en région et à l'étranger, 65% des entrepreneurs jugent que c'est une bonne chose et 52% que ce sera efficace. En revanche seule une minorité estime que cette simplification aidera les PME à exporter sur le long terme (39%) et qu'elle contribuera à redresser la balance du commerce extérieur (30%). Sur ce dispositif, les opinions des grandes entreprises sont nettement plus positives que celles des TPE puisque 59% des chefs d'entreprise de 10 salariés et plus pensent qu'elle aidera les PME à exporter sur le long terme contre 38% seulement des TPE et 42% qu'elle contribuera à redresser la balance du commerce extérieur (30% au sein des TPE).
- Enfin, il était rappelé aux chefs d'entreprise que le Gouvernement avait décidé de mettre à disposition des entreprises **un logiciel permettant d'évaluer l'effort nécessaire pour supprimer les écarts de salaires entre les hommes et les femmes**, avec obligation pour les entreprises de se mettre en conformité avec la loi d'ici 2022. Le dispositif est soutenu dans son principe par les chefs d'entreprise puisque 81% estiment que c'est une bonne chose et 65% qu'il sera efficace, mais 46% d'entre eux estiment aussi qu'il sera trop complexe à mettre en œuvre et 40% que cela ne laissera pas suffisamment de temps aux entreprises pour se mettre en conformité avec la loi. La complexité de mise en œuvre est particulièrement soulignée par les entreprises de services (49%) et le manque de temps par celles de la construction et du commerce (50% dans les deux cas).

A noter en revanche qu'à la fin du premier trimestre 2018, 63% des chefs d'entreprise estimaient qu'ils seraient en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données lors de son entrée en vigueur (dont 62% dans les entreprises de moins de 10 salariés et 72% dans les entreprises de 10 salariés ou plus). 21% déclaraient qu'ils ne seraient pas prêts (et 16% pas concernés), notamment dans les secteurs de l'industrie et du BTP (35% dans les deux cas), mais aussi du commerce (32%).

Un soutien porté au plan en faveur du développement de l'intelligence artificielle et à la lutte contre la fraude fiscale, mais des craintes aussi exprimées

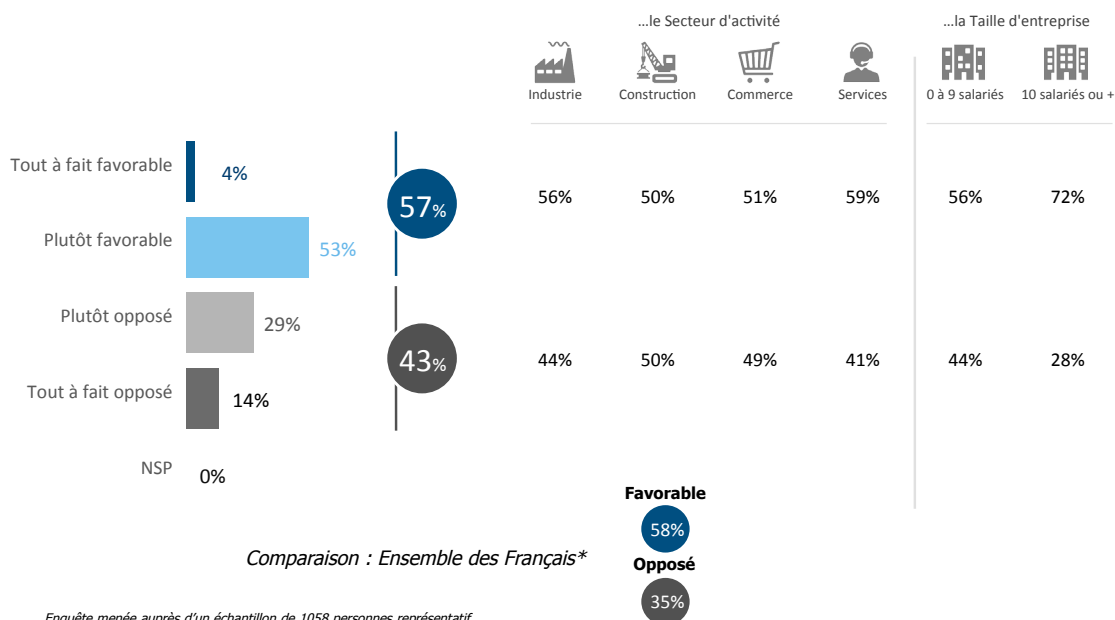
- En avril, soutenu par le très médiatique rapport du député Cédric Villani, **le Plan pour l'intelligence artificielle** recueillait une notoriété importante, 60% des chefs d'entreprise en avaient entendu parler. Les deux tiers des chefs d'entreprise interrogés adhèrent à l'idée **que le développement de l'IA est indispensable pour rester compétitif** (67%) et qu'il aura un impact positif sur la croissance économique française (67%). L'idée que ce plan est synonyme de dépenses publiques inutiles n'est soutenue que par 31% des chefs d'entreprise (67%), comme celle selon laquelle c'est une bonne initiative mais qui arrive trop tard (19%). En revanche, **une majorité absolue de chefs d'entreprise estime aussi que le développement de l'intelligence artificielle aura un impact négatif sur les emplois en France** (52%) et seuls 35% pensent qu'il entraînera des changements majeurs dans leur secteur d'activité. Les craintes quant à l'impact du développement de l'IA sur l'emploi sont particulièrement marquées dans l'industrie (65%), mais c'est dans les services que le plus gros impact sur le secteur est imaginé (44%).
- Si seulement 12% des chefs d'entreprise connaissent l'expression « **Name and Shame** », une fois celle-ci expliquée (comme consistant à dénoncer publiquement les entreprises qui fraudent) 65% jugent que c'est une bonne chose pour lutter contre la fraude fiscale

(contre 34%). Cet avis est cependant beaucoup plus marqué chez les entreprises de 10 salariés ou plus (84%) que chez les TPE (64%). **Près d'un chef d'entreprise sur deux juge en revanche la pratique dangereuse** (45% contre 52%) et 42% efficace (contre 57% avec 41% chez les TPE et 57% au sein des entreprises de 10 salariés et plus). Seuls 13% des chefs d'entreprise la qualifient d'injuste.

Un soutien porté au maintien de l'imposition à la source, mais clivé selon la taille de l'entreprise

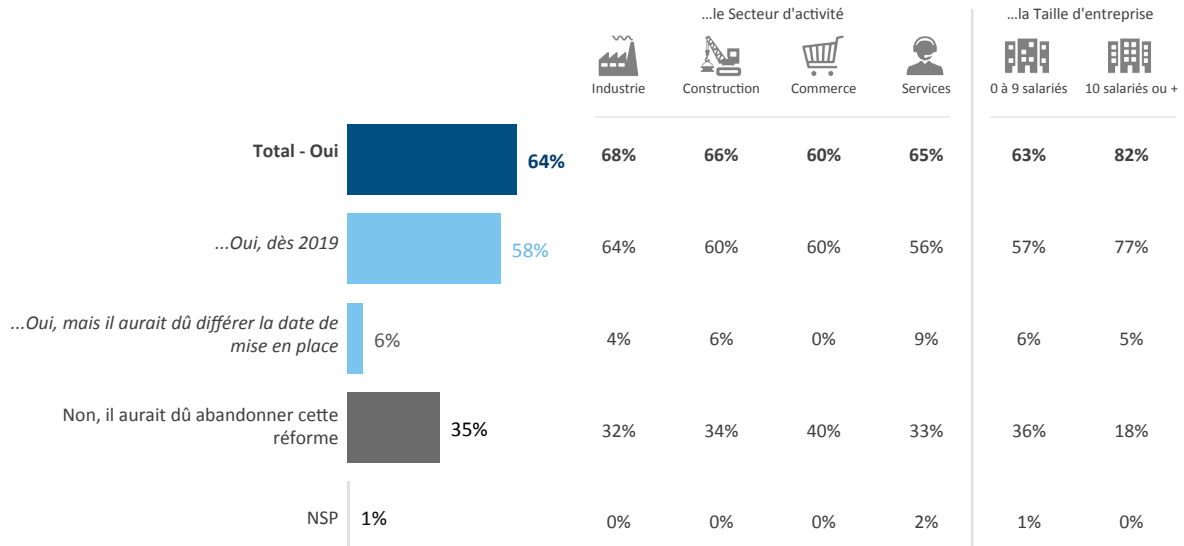
En mai, une majorité de chefs d'entreprise soutient la mise en place du prélèvement à la source reportée en janvier 2019 (57% contre 43% opposés), soit un niveau comparable à celui des Français dans leur ensemble (58% en mai 2018). En revanche ce soutien est beaucoup plus net chez les entreprises de 10 salariés ou plus (72%) que chez les TPE (56%). Au mois de septembre, 64% des chefs d'entreprise soutiennent la décision du Gouvernement de maintenir cette réforme, même si un écart est encore visible entre entreprises de 10 salariés et plus (82%) et TPE (63%).

Q : Au 1er janvier 2019, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu sera mis en place. Y êtes-vous favorable ou opposé ?
Mai 2018



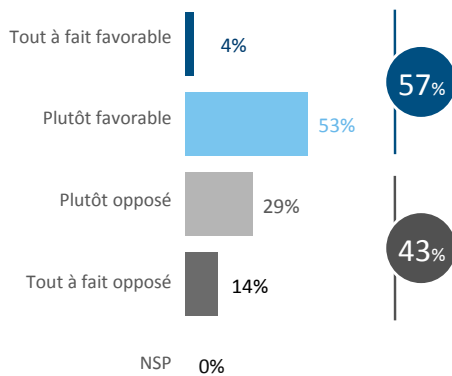
Enquête menée auprès d'un échantillon de 1058 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.
Les interviews ont été réalisées en ligne du 16 au 17 mai 2018

Q : Edouard Philippe a confirmé la mise en place du prélèvement de l'impôt à la source au 1er janvier 2019. Selon vous, le gouvernement a-t-il eu raison ou non de maintenir cette réforme ?
Septembre 2018

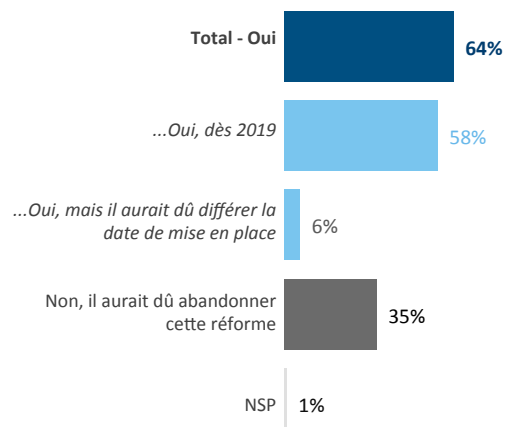


Le prélèvement à la source

Q : Au 1er janvier 2019, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu sera mis en place. Y êtes-vous favorable ou opposé ?
Mai 2018



Q : Edouard Philippe a confirmé la mise en place du prélèvement de l'impôt à la source au 1er janvier 2019. Selon vous, le gouvernement a-t-il eu raison ou non de maintenir cette réforme ?
Septembre 2018



Un projet de loi PACTE bien intentionné, mais dont les mesures sont diversement appréciées

En février 2018, près des deux tiers des chefs d'entreprise estimaient que la consultation publique sur le #PACTE était un procédé efficace pour construire une loi visant à favoriser la croissance et la transformation des entreprises (64%, 80% parmi les entreprises de 10 salariés et plus). Ils se montraient par ailleurs favorables à plusieurs suggestions proposées lors de cette consultation : 95% estimaient que ce serait une bonne chose de mieux identifier les entreprises en difficulté pour mieux les accompagner, 86% étaient favorables au fait de donner la possibilité aux salariés de transformer leur temps comptabilisé en CPF en temps exploitable pour développer une innovation, et 71% approuvaient la possibilité de modifier les dispositions fiscales destinées à promouvoir l'adhésion à un organisme agréé.

Au mois de juin, le test de plusieurs mesures prévues dans le projet de loi PACTE laisse transparaître un accueil contrasté des chefs d'entreprise :

- **La mise en place d'un guichet unique électronique pour la dématérialisation des procédures de création d'entreprise est accueillie positivement** par les chefs d'entreprise (79% pensent que c'est une bonne chose). Mais elle n'est pas pour autant vue comme susceptible d'entraîner un bouleversement de la création d'entreprise en France : 64% estiment que ce guichet unique va faciliter la création d'entreprise et 60% qu'il va accélérer les procédures administratives, mais 48% estiment aussi qu'il va augmenter le risque d'erreur administrative ; aussi 94% d'entre eux sont pour le maintien d'un accompagnement humain.
- **La création d'un registre unique des entreprises est validée** par 83% des chefs d'entreprise, dont 14% y sont « tout à fait favorables ».
- Enfin, **le gel des obligations liées au dépassement des seuils d'effectifs** pour les entreprises suscite moins d'intérêt : 31% estiment qu'il aura un impact positif sur l'économie française mais 54% pensent qu'il n'aura aucun impact et 91% des chefs d'entreprise pensent que cette mesure n'aura aucune répercussion sur leur propre entreprise. Au final, seuls 6% estiment que cette mesure va probablement inciter les entreprises à augmenter leur nombre de salariés.

En revanche, **les chefs d'entreprise se disent très favorables aux dispositifs d'incitation à l'investissement des salariés** : 91% soutiennent le développement d'accords d'intéressement dans les entreprises de moins de 250 salariés et 86% le développement de l'épargne salariale dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Les mesures annoncées du projet de loi PACTE souffrent d'un manque de notoriété auprès des chefs d'entreprise. En septembre, seuls 12% d'entre eux disent connaître les principales mesures de la loi (31% des entreprises de 10 salariés et plus contre 11% des TPE). Dans le détail, ce sont la simplification de la transmission d'entreprise (12%) et la volonté de faciliter les formalités liées à la création d'entreprise (9%) qui sont les mieux mémorisées. Toutes les autres mesures sont méconnues à ce stade.

Des mesures économiques prévues dans le Projet de Loi de Finances initiale 2019 qui peinent à convaincre

Au mois d'octobre 2018, plusieurs mesures annoncées dans le cadre des débats sur le projet de loi de finances 2019 ont été testées auprès des chefs d'entreprise mais suscitent une adhésion mitigée et assez clivée :

- **La baisse du taux d'imposition sur les sociétés de 33,3% à 31% est la mesure la mieux accueillie** : 65% des chefs d'entreprise estiment que c'est une bonne chose, dont 52% pour leur entreprise et 30% pour l'économie française (contre 35% « aucun des deux »). Si l'enthousiasme est marqué au sein des entreprises de 10 salariés et plus (87%), il est plus mesuré au sein des TPE (64%). En termes de secteurs, c'est celui de la construction qui y est le plus favorable (91%), avec l'industrie (79%), devant le commerce (65%) et les services (59%).
- **La transformation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) et du Crédit Impôt de Taxe sur les Salaires (CITS) en allègement de cotisations patronales** fait l'objet d'un accueil plus circonspect : 48% des chefs d'entreprise jugent que c'est une bonne chose. Le clivage selon la taille de l'entreprise est net : 78% des entreprises de 10 salariés et plus approuvent la mesure contre 46% seulement des TPE.
- **Des doutes s'expriment sur la capacité du budget 2019 à faire bouger les choses et à dynamiser l'économie française** : 52% des chefs d'entreprise n'identifient aucune amélioration possible en lien avec ce budget, quand 32% imaginent qu'il pourra relancer l'investissement, 16% créer des emplois, 8% éviter des dépôts de bilan et 4% améliorer l'empreinte écologique de la France. Le sentiment que le budget ne changera pas grand-chose est plus marqué chez les TPE (54%) que chez les entreprises de 10 salariés et plus (27%), qui imaginent plus fortement une relance de l'investissement (49%).
- **L'abaissement de la durée des VIE n'est pas accueilli par les chefs d'entreprise comme un changement particulièrement favorable** : 75% estiment que cette mesure n'est pas suffisante pour renforcer les exportations. La création d'un VIE pour les PME sans obligation de séjour à l'étranger semble utile que ce soit pour permettre aux PME de bénéficier de l'apport de nouveaux talents (96%), de se développer (95%) ou pour permettre aux jeunes diplômés de découvrir l'univers des PME (94%).

En filigrane : une difficulté persistante à s'appropriier l'enjeu écologique et à accueillir les mesures en la matière

Le rapport des chefs d'entreprise à l'enjeu écologique témoigne de grandes ambiguïtés. D'un côté, une nette majorité d'entre eux estime que c'est bien le devoir des chefs d'entreprise que de soutenir des initiatives permettant de développer de meilleurs comportements et notamment à l'égard de l'environnement (90%). Près de sept chefs d'entreprise sur dix ont par ailleurs le sentiment de déjà mettre en place des bonnes pratiques permettant de préserver l'environnement (69%), que ce soit dans les services (76%), le commerce (73%) ou l'industrie (71%). Le secteur de la construction est sur ce sujet plus en retrait (28%).

Quand on entre dans le détail, on constate que seuls 50% des chefs d'entreprise identifient de véritables mesures prises par leur entreprise, qui consistent essentiellement en la

réduction ou l'optimisation de la gestion des déchets (48%) et de façon beaucoup plus anecdotique en l'exploitation d'énergies renouvelables (6%). Mais aucun n'a mis en place de mesures visant à l'occupation de bâtiments à énergie positive ou au déploiement de plan mobilité pour optimiser les déplacements de leurs salariés.

Les chefs d'entreprise accueillent finalement assez mal les mesures plus contraignantes visant à encourager la transition écologique :

- **Une majorité de chefs d'entreprise estime que le maintien de l'augmentation des taxes énergétiques sur les prochaines années serait une mauvaise chose** (59% dont 20% « très mauvaise chose) et plus d'un tiers estime que cette hausse aurait un impact fort sur leurs coûts de production (34%) surtout dans le secteur du BTP (46%) et de l'industrie (41%), mais aussi pour les entreprises de 10 salariés et plus (60%) ;
- Par ailleurs **une majorité s'oppose à la création d'un chèque carburant financé par les entreprises pour les salariés qui utilisent leur véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu de travail** (57%, dont 20% « tout à fait opposés »).

Par ailleurs, en fin d'année, les chefs d'entreprise témoignent surtout d'une inquiétude pour la situation de la France :

- **70% se montrent inquiets des conséquences du mouvement des Gilets Jaunes sur l'attractivité de notre pays** (estimant qu'elles seront importantes et 11% « très importantes »)
- En parallèle, **la confiance dans l'avenir de l'économie française chute** (23% de confiance, -12 points entre novembre et décembre 2018)
- Surtout, **47% des chefs d'entreprise estiment désormais que la situation de la France tend à se détériorer depuis les changements électoraux de 2017** (ils n'étaient que 16% à la penser au mois de mai quand la satisfaction à l'égard du Président de la République a enregistré son premier recul).

L'année 2019 laisse entrevoir de nombreuses interrogations sur les leviers qui permettront de faire remonter l'optimisme et la confiance des chefs d'entreprise français :

- Qu'en sera-t-il de la croissance dans un contexte où les prévisions de l'Insee indiquent qu'elle sera plus faible qu'en 2018 (1,3% au lieu de 1,5%), avec une prévision inférieure à celle de la Banque de France (1,5%) et surtout de celle sur laquelle le Gouvernement a construit son budget 2019 (1,7%).
- Pour 2019 se pose aussi la question d'une possible remontée du moral et de la confiance des TPE, notamment à l'heure où le bilan de l'impact du mouvement des Gilets Jaunes sera fait.
- Les prévisions économiques par secteurs vont aussi sans doute faire bouger quelques lignes! :
 - Le commerce va être directement confronté aux enjeux susceptibles de jouer sur la

consommation des ménages : poursuite du mouvement des Gilets Jaunes, impact des annonces en faveur du pouvoir d'achat, mais aussi impact du prélèvement à la source.

- Le secteur du bâtiment craint une croissance négative après une année 2018 en forte croissance.
- L'industrie apparaît à l'inverse plutôt confiante après avoir connu des ralentissements sévères à l'automne dus aux mesures protectionnistes américaines et chinoises.

Se pose aussi la question de la capacité du Gouvernement à convaincre de nouveau les chefs d'entreprise de sa volonté d'agir dans leur direction et retrouver le cercle vertueux de la croissance.

¹<http://www.leparisien.fr/economie/pouvoir-d-achat-croissance-chomage-les-previsions-economiques-pour-2019-08-01-2019-7983021.php>

Contacts

CCI France

Béatrice Genoux

b.genoux@ccifrance.fr

OpinionWay

Éléonore Quarré

equarre@opinion-way.com

Remerciements à

“opinionway”

et à nos partenaires média





www.grandeconsultation.fr

CCI France

8-10 rue Pierre Brossolette

CS 90166

92309 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

www.cci.fr